

Mission régionale d'autorité environnementale ÎLE-DE-FRANCE

Procès-verbal de la séance du jeudi 19 janvier 2023 de 17 à 19 heures

en visioconférence

en visioconierence										
		Information	IS							
		présentée par le chef du on environnementale	Évocation du dossier de liaison RD30 et RD190							
• <u>Prép</u>	aratio	on de la séance du 26 jany	L'ordre du jour est validé							
• Anal	yse d	es mémoires en réponse i	Analyse du mémoire en réponse relative au projet géothermique de Meudon. Un signalement sera adressé à l'autorité décisionnelle compte tenu des risques de pollutions sonores pour les riverains.							
		Délibération	าร							
• Proc	ès-ve	rbal de la réunion du 12 ja	adopté							
		on de coordonnateurs, de u niveau d'enjeu	Adopté (voir tableau infra)							
		ement sur la prise en com tructures dans le PDUIF,	Il est décidé de retenir le besoin d'une presentation du bilan carbone pour les infrastructures. Par ailleurs, l'instruction pour la MRAe de l'avis de cadrage préalable est confiée à Noël JOUTEUR et Sylvie BANOUN							
• Forn	ne du	RA 2022 (fascicule RA + f	Le changement et la presentation est adopté.							
CAS PAR CAS										
AKIF-2022- 028	94	Villiers-sur-Marne	Modification simp		Adopté absence d'EE					
	AVIS SUR PROJET OU SUR PLAN /PROGRAMME									
APPIF-2022- 085	77	Saint-Germain-Laxis	Mise en compatib	adopté						
APJIF-2022- 086	78	Villennes-sur-Seine	Construction d'un ensemble immobilier Ecoquartier Fauveau adopté							
APJIF-2022- 085	92	Gennevilliers	ZAC sud Chantera	adopté						

Dossiers attribués :

Numéro	Dép	Territoire	Objet	Echéance	Attributaire
AKIF-2023-019	91	Juvisy-sur-Orge	Modification du PLU	28/02/2023	SB niv 1
APPIF-2023-029	77	Courcelles-en-Bassée	Révision du PLU	10/04/2023	SB niv 2
AKIF-2023-020	78	Saint-Léger-en-Yvelines	Modification du PLU	09/03/2023	SB niv 1
APJIF-2023-010	95	Cergy Pontoise	ZAC grand Centre	09/03/2023	EA niv 2

Par ailleurs, il est décidé de confier la coordination des avis et decisions de cas par cas aux membres suivants arrivant à échéance durant la période suivante :

18 au 31 janvier inclus : Sylvie BANOUN1er au 15 février inclus : Ruth MARQUES16 février au 1er mars : Sylvie BANOUN

2 mars au 15 mars : Noël JOUTEUR 16 mars au 31 mars : Philippe SCHMIT

1er au 15 avril inclus : Sabine SAINT-GERMAIN
16 avril au 30 avril inclus : Ruth MARQUES

1er au 15 mai inclus : Noël JOUTEUR

16 mai au 31 mai inclus : Sylvie BANOUN

1er au 15 juin inclus : Sabine SAINT-GERMAIN 16 avril au 30 juin inclus : Philippe SCHMIT 1er au 15 juillet inclus : Ruth MARQUES

16 juillet au 31 juillet inclus : **Philippe SCHMIT** 1er au 15 août inclus : **Sabine SAINT-GERMAIN**

16 août au 31 août inclus: Noël JOUTEUR

Pour la MRAe, son président

Ph<mark>i</mark>lippe SCHMIT